La grâce est-elle une permission de pécher ? Comprendre la loi de la liberté

Si la grâce de Dieu efface le péché, pourquoi continuer à faire attention à sa vie ? C'est la question que beaucoup se posent, selon cet enseignement, et la Bible y répond sans détour : « Loin de là ! » Cette étude suit le raisonnement développé à partir de Jacques 1.25, Romains 5 et 6, Romains 8 et 1 Pierre 2 pour montrer que la grâce n'est pas un laisser-aller, mais une assurance sans limite qui rend libre de vivre selon la volonté de Dieu — et qui fait de chaque croyant, par la foi, un modèle pour les autres.

Avertissement avant lecture. Cet article reprend le contenu d'une prédication de Pasteur Ferdinand GABIAM (rôle exact au sein de l'église non vérifié), troisième partie d'un enseignement diffusé sur YouTube le 16 mars 2025. **Les parties 1 et 2 de cet enseignement n'ont pas pu être consultées** (elles ne faisaient pas partie des sources disponibles pour cette rédaction) : cet article traite donc uniquement du contenu réellement développé dans cette partie 3, comme un enseignement

Là où le péché abonde, la grâce surabonde

La grâce n’est pas un laisser-aller

Aucune condamnation : l’assurance de la grâce

Vivre comme un modèle, par la foi

Conclusion et application pratique

L’enseignement part d’un principe simple : Dieu a mis sa grâce à la disposition de l’Église pour que chacun y demeure, sans en sortir. Le Seigneur Jésus n’est pas venu condamner le monde, mais pour qu’il soit sauvé — et celui que Jésus délivre est complètement libre, précisément parce que c’est à travers lui que la grâce de Dieu s’est manifestée.

Cette liberté a un nom dans l’enseignement : la « loi de l’esprit », que l’on peut aussi appeler la grâce de Dieu elle-même. Lorsqu’une personne rencontre le Seigneur Jésus, l’Esprit de Dieu répand son amour dans son cœur et en fait une créature nouvelle ; marcher selon cette nouvelle nature, c’est marcher dans la loi de l’esprit, qui se résume à aimer Dieu plus que toute autre chose.

> *« Mais celui qui aura plongé les regards dans la loi parfaite, la loi de la liberté, et qui aura persévéré, n’étant pas un auditeur oublieux, mais se mettant à l’œuvre, celui-là sera heureux dans son activité. »*
>
> JACQUES 1, VERSET 25
>
> *Citation orale, à vérifier avec le texte biblique officiel Louis Segond avant publication.*

Selon l’enseignement, méditer cette loi parfaite, c’est se tenir dans la volonté de Dieu — et c’est une source de bonheur, non de contrainte.

Là où le péché abonde, la grâce surabonde

L’enseignement rappelle ensuite un principe tiré de l’épître aux Romains : la loi n’a pas créé le péché, mais elle l’a révélé — et là où le péché s’est révélé plus nombreux, la

Là où le péché abonde, la grâce surabonde
La grâce n'est pas un laisser-aller
Aucune condamnation : l'assurance de la grâce
Vivre comme un modèle, par la foi
Conclusion et application pratique

Citation orale, à vérifier avec le texte biblique officiel Louis Segond avant publication.

L'enseignement en tire une conséquence claire : il n'y a pas de péché supérieur à la grâce de Dieu. Il distingue aussi deux économies. Sous l'ancienne alliance, le péché avait le pouvoir de donner la mort. Sous la nouvelle alliance, c'est par la bonté de Dieu, à travers sa grâce, que la vie est reçue pour toujours : « lorsque la loi de Moïse condamne, la grâce de Dieu manifestée en Christ libère et donne la vie. »

La grâce n'est pas un laisser-aller

Cette surabondance de la grâce amène directement à la question que, selon l'enseignement, beaucoup se posent : si la grâce dépasse le péché, est-elle une permission de continuer à pécher ? L'enseignement cite la réponse de l'apôtre Paul, sans ambiguïté :

> *« Que dirons-nous donc ? Demeurerions-nous dans le péché, afin que la grâce abonde ? Loin de là ! Nous qui sommes morts au péché, comment vivrions-nous encore dans le péché ? »*
>
> ROMAINS 6, VERSETS 1 ET 2
>
> *Citation orale, à vérifier avec le texte biblique officiel Louis Segond avant publication.*

La grâce, explique l'enseignement, n'est pas venue pour permettre de rester dans le péché, mais pour en rendre mort — pour en libérer. Deux exemples illustrent ce point :

Là où le péché abonde, la grâce surabonde
La grâce n'est pas un laisser-aller
Aucune condamnation : l'assurance de la grâce
Vivre comme un modèle, par la foi
Conclusion et application pratique

péché que la grâce de Dieu ne puisse pardonner. Mais le péché a des conséquences dans la vie de celui qui le commet, et celles-ci ne disparaissent pas du simple fait du pardon : « ce n'est pas Dieu qui fait face aux conséquences du péché, puisque Dieu a déjà pardonné — c'est la personne elle-même. » La grâce n'empêche donc pas de veiller sur sa vie ; elle en donne au contraire la raison.

Aucune condamnation : l'assurance de la grâce

L'enseignement s'appuie ensuite sur Romains 8 pour affirmer qu'en Christ, il n'existe plus aucune condamnation, quel que soit le péché concerné :

> *« Il n'y a donc maintenant aucune condamnation pour ceux qui sont en Jésus-Christ. En effet, la loi de l'esprit de vie en Jésus-Christ m'a affranchi de la loi du péché et de la mort. »*
>
> ROMAINS 8, VERSETS 1 ET 2
>
> *Citation orale, à vérifier avec le texte biblique officiel Louis Segond avant publication.*

> *« J'ai l'assurance que ni la mort, ni la vie, ni les anges, ni les dominations, ni les choses présentes, ni les choses à venir, ni les puissances, ni la hauteur, ni la profondeur, ni aucune autre créature ne pourra nous séparer de l'amour de Dieu manifesté en Jésus-Christ notre Seigneur. »*
>
> ROMAINS 8, VERSETS 38 ET 39

Là où le péché abonde, la grâce surabonde
La grâce n'est pas un laisser-aller
Aucune condamnation : l'assurance de la grâce
Vivre comme un modèle, par la foi
Conclusion et application pratique

plus loin : elle prend en charge, sans limite fixée à l'avance, ce qui pourrait arriver.

L'enseignement illustre ce principe par un souvenir personnel : lors d'une visite à Paris avec sa femme, un ami venu les chercher à la gare a vu sa voiture endommagée en leur absence. Plutôt que d'appeler la police pour un constat, l'ami est simplement remonté en voiture et reparti — parce qu'il était assuré, et que l'assurance prenait tout en charge. C'est cette tranquillité, selon l'enseignement, que donne la grâce de Dieu face aux difficultés de la vie : « la grâce de Dieu est au-dessus de tout, et [elle] délivre dans n'importe quelle difficulté. » À la différence d'une assurance commerciale, celle de la grâce n'a pas de limite et ne couvre pas un bien périssable, mais la vie elle-même, pour toujours.

Vivre comme un modèle, par la foi

Reste la question pratique : comment vivre concrètement dans cette grâce ? L'enseignement répond par une image observée en Allemagne : au feu rouge destiné aux piétons, une inscription rappelle à l'adulte qu'il doit « servir de modèle pour les enfants ». Un piéton peut choisir de s'arrêter au feu rouge même sans voiture en vue et sans policier pour le surveiller — non parce qu'une loi l'y oblige dans l'instant, mais parce qu'il a appris à agir ainsi librement.

C'est cette liberté-là, selon l'enseignement, que produit la grâce de Dieu : non une contrainte extérieure, mais une conviction intérieure qui fait de chaque croyant un modèle, par la foi.

> *« Comme des hommes libres — non pas comme si cette liberté devait vous servir de voile pour couvrir la méchanceté, mais comme des serviteurs de Dieu. »*
>
> 1 PIERRE 2 – VERSET 16

Là où le péché abonde, la grâce surabonde
La grâce n’est pas un laisser-aller
Aucune condamnation : l’assurance de la grâce
Vivre comme un modèle, par la foi
Conclusion et application pratique

« Sans la foi, il est impossible de lui être agréable ; car il faut que celui qui s’approche de Dieu croie que Dieu existe, et qu’il est le rémunérateur de ceux qui le cherchent. »

HÉBREUX 11, VERSET 6

Citation orale, à vérifier avec le texte biblique officiel Louis Segond avant publication.

« Je dis donc : marchez selon l’Esprit, et vous n’accomplirez pas les désirs de la chair. »

GALATES 5, VERSET 16

Citation orale, à vérifier avec le texte biblique officiel Louis Segond avant publication.

« Parlez et agissez comme devant être jugés par une loi de liberté. »

JACQUES 2, VERSET 12

Citation orale, à vérifier avec le texte biblique officiel Louis Segond avant publication.

Conclusion et application pratique

Là où le péché abonde, la grâce surabonde

La grâce n’est pas un laisser-aller

Aucune condamnation : l’assurance de la grâce

Vivre comme un modèle, par la foi

Conclusion et application pratique

1. La loi de la liberté, selon Jacques 1.25, n’est pas une contrainte extérieure mais la loi de l’Esprit : aimer Dieu et marcher selon la nouvelle nature reçue en Christ.
2. Là où le péché a été révélé par la loi, la grâce de Dieu a surabondé (Romains 5.20) : aucun péché n’est supérieur à elle, et sous la nouvelle alliance, c’est la grâce qui donne la vie.
3. La grâce n’est pas une permission de continuer à pécher (Romains 6.1-2) : elle libère du péché et de ses conséquences, sans pour autant les faire disparaître automatiquement de la vie de celui qui pèche.
4. En Christ, il n’y a plus aucune condamnation (Romains 8.1-2, 38-39) : la grâce agit comme une assurance sans limite, à la différence d’une garantie commerciale, qui couvre la vie entière du croyant.
5. Vivre dans cette grâce, c’est devenir par la foi un modèle pour les autres (1 Pierre 2.16, Hébreux 11.6, Galates 5.16, Jacques 2.12) — une liberté choisie, non imposée, qui conduit à ne pas rejeter la grâce de Dieu mais à croître en elle chaque jour.

← Retour à toutes les études

© 2026 NWC · Mentions légales

Là où le péché abonde, la grâce surabonde

La grâce n’est pas un laisser-aller

Aucune condamnation : l’assurance de la grâce

Vivre comme un modèle, par la foi

Conclusion et application pratique